

Lausanne, janvier 2021

SOUTIEN ADMINISTRATIF – INSCRIPTIONS*Recensement Acorda – PER – Points IP-Suisse – IMPEX*

Comme chaque année, vous devez remplir un certain nombre de documents pour l'obtention des paiements directs. Les conseillers de Proconseil sont à disposition pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent un soutien lors du recensement, une explication du décompte de paiements directs ou un conseil sur les nouveaux programmes.

NOUVEAUTES 2021

- Nouvelles mesures dans le projet plan phyto vaudois. Plus d'informations sur : www.prometerre.ch/prestations/projets-et-acquisitions-de-references/plan-phyto-vaudois
- Prolongation des programmes d'efficacités des ressources jusqu'en 2022. Exception pour les techniques d'épandage diminuant les émissions (pendillard) qui se terminent au 31 août 2021.

RAPPEL dossier PER

Les bilans de fumure et de fourrages 2020 DEFINITIFS doivent être établis pour le 1^{er} mai 2021 dernier délai (avec les données effectives du bétail détenu durant l'année 2020 écoulée). Les documents doivent être gardés sur l'exploitation afin d'être à disposition lors des contrôles. Il est CONSEILLÉ, mais pas obligatoire, de calculer un bilan prévisionnel 2021 au début de l'année pour éviter des surprises avec des suites conséquentes. *Nous sommes à disposition pour réaliser ces bilans jusqu'au 31 mars 2021.*

Si vous souhaitez recourir à nos services, nous vous prions de vous

inscrire jusqu'au 27 janvier 2021

à l'aide du talon figurant sur la page suivante, par fax, téléphone ou mail, afin d'organiser au mieux le travail et pour garantir des dossiers de qualité. En cas d'inscription par mail, merci de vous référer aux adresses ci-dessous et de préciser vos coordonnées complètes. Dès la réception de votre inscription, nous vous contacterons pour convenir d'un rendez-vous dans nos bureaux ou sur un lieu centralisé.

Votre **inscription est à transmettre** directement à **votre office** de conseil :

*Proconseil - Av. des Jordils 3 - CP 1080, 1000 Lausanne
tél. 021 614 24 30 - fax 021 614 24 04 - e-mail : proconseil@prometerre.ch*

*Proconseil - Av. des Sports 48, 1400 Yverdon-les-Bains
tél. 024 423 44 88 - fax 024 423 44 90 - e-mail : proconseil.yverdon@prometerre.ch*

*Proconseil - Grange-Verney 2, 1510 Moudon
tél. 021 905 95 50 - e-mail : proconseil.moudon@prometerre.ch*

*Proconseil, Mme Murielle Tinguely - 1660 Château-d'Oex
tél. 021 614 24 53 - e-mail : m.tinguely@prometerre.ch*

*Proconseil, M. Jean-François Dupertuis – Rte des Layeux 3, 1884 Villars-sur-Ollon
tél. 021 614 25 50 - fax 021 614 24 19 - e-mail : jf.dupertuis@prometerre.ch*

COMMENT S'INSCRIRE ET QUEL DOCUMENT PRENDRE ?

Pour toute prestation, merci de prendre
votre **code d'accès AGATE** et votre **mot de passe**

Nouveau ! Depuis cette année possibilité de boucler le dossier PER pour les exploitants travaillant avec Agropolis sur terminal-serveur. Merci de s'annoncer au moment de l'inscription.

Pour un dossier PER et PLVH 2020 DÉFINITIF

- Le recensement 2020 : "relevé des parcelles (A), relevé des animaux (B)" ;
- Les fiches PER 2019 ainsi que les surfaces d'assolement et couvertures 2019 ;
- Les effectifs du bétail définitifs selon BDTA (01.01.2020 au 31.12.2020, via le calculateur d'UGB) ;
- Achat/vente de fourrage et de paille
- Les engrais minéraux épandus (teneurs et quantités) en 2020 ;
- La quantité des engrais de ferme importés ou exportés en 2020 ;
- La quantité d'engrais de ferme épandue avec des pendillards (en ha) en 2020 ;
- PLVH : Quantité et genre de concentrés pour chaque catégorie d'animaux (distribués en 2020).

Pour un dossier PER et PLVH 2021 PRÉVISIONNEL

- Les fiches PER 2020 ainsi que les surfaces d'assolement et couvertures 2021 ;
- Le recensement 2021 : "relevé des parcelles (A), relevé des animaux (B)" ;
- Les effectifs du bétail prévisionnels (01.01.2021 au 31.12.2021) ;
- Achat/vente de fourrage et de paille
- Les engrais minéraux prévus (teneurs et quantités) ;
- La quantité des engrais de ferme importés ou exportés prévue en 2021 ;
- La quantité d'engrais de ferme à épandre avec des pendillards (en ha) planifiées pour 2021 ;
- PLVH : Quantité et genre de concentrés pour chaque catégorie d'animaux (prévisions 2021).

Calcul des points IP-Suisse

- Le dossier PER définitif de l'année écoulée
- Assolement et formulaires ACORDA 2021

Correction linéaire pour aliment appauvris chez les porcs

- Quantités et teneurs des aliments pour chaque catégorie inscrite au programme

Engraisseurs de poulets – IMPEX – Calcul de l'effectif moyen

- Le nombre d'animaux lors de la mise au poulailler pour chaque rotation, dès les séries de juillet 2019 **jusqu'à la dernière série entrée en 2020 et sortie en 2021** ;
- Les décomptes d'abattage (kg PV totaux par série, desserrage...) dès les séries de juillet 2019 **jusqu'à la dernière série entrée en 2020 et sortie en 2021** ;
- La désignation des aliments utilisés avec leurs teneurs (% MS, MJ EMV, g MA et g P) ;
- L'inventaire début et fin des aliments utilisés ;
- Les dates et les quantités par sorte d'aliment livré.

**Masque obligatoire lors
du rendez-vous !**

BULLETIN D'INSCRIPTION
A RENVOYER POUR LE 27 JANVIER 2021 AU PLUS TARD,
à l'une des adresses (voir 1^{ère} page)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA : Localité :

Téléphone : Tél. mobile :

E-mail : Signature :

Je suis client Agropius ou souhaite utiliser leur carnet des champs pour la campagne 2021

oui non

Je m'inscris pour l'établissement des documents suivants :

- Recensement **ACORDA 2021** ;
- Dossier **PER** et **PLVH 2020 définitif** ;
- Dossier **PER** et **PLVH 2021 prévisionnel** ;
- Calcul des **points IP-Suisse** (17 points dès 2013) ;
- IMPEX** – Calcul de l'effectif moyen et la production d'éléments fertilisants pour les poulets de chair ;
- Correction linéaire pour aliments appauvris** chez les porcs ;
- Simulation paiements directs** ;
- Autres conseils HODUFLU, BDTA, ou divers.**

Les personnes qui **ne se présentent pas au rendez-vous fixé** se verront **facturer**
un montant de **CHF 30.-** .

TARIFS PRESTATIONS PROCONSEIL

	Membres groupes d'étude	Non-membres groupes d'étude
Soutien administratif	CHF 80.-/ heure Forfait logiciel : CHF 35.-	CHF 120.-/ heure Forfait logiciel : CHF 50.-



**La plateforme pour l'utilisation
de machines en commun**

Gratuit pour les simples locataires